

Responsabilités féminines: sages-femmes, nourrices et mères chez quelques médecins de l'Antiquité et de la Renaissance

Dina Bacalexi

Summary

In his *De morborum causis* Galen presents the very moment of childbirth, in order to emphasise that the midwife's act of reception is instrumental in preventing malformations of the infant's "humid" limbs; nurses are also responsible for future malformations. The role of the midwife as the physician's assistant with female patients is stressed by Hippocrates and Soranos. The French Renaissance physicians Simon de Vallambert, Jacques and Charles Guillemeau refer to Galen in order to criticise the incompetence of midwives and nurses, as opposed to biological mothers, who have to breast-feed their babies because nurses lack moral integrity. Galen's commentator François Valleriole explains that nurses swaddle girls differently from boys because they aim at artificial (immoral) beauty. Leonhart Fuchs underlines that improper swaddling causes girls to lose their femininity. Thus, medical commentary changes into moralising remarks in order to maintain the moral and social status quo concerning women.

Keywords: midwives; nurses; mothers; medicine (antiquity, Renaissance); breast-feeding; swaddling

* Le présent article est né après discussion avec Hélène Cazes, à la suite de sa communication «Temps et tempérament: l'enfance est-elle une fatalité?» au colloque international «Humeurs, crases, tempéraments, la chimie du vivant dans la médecine et la biologie antiques», Lausanne/Genève, 6–8 mai 2004. Mes remerciements s'adressent d'abord à elle. Je tiens à remercier aussi Pierre-Paul Corsetti, directeur de l'*Année Philologique*, dont la relecture et les remarques ont permis l'amélioration du manuscrit, Christiane et François Laveau, ainsi qu'Anne-Isabelle Laveau-Tumelin, sage-femme à Paris. Je remercie également les *peer reviewers* de *Gesnerus* pour leurs observations utiles et constructives.

Résumé

Dans son *De morborum causis*, Galien examine le moment précis de la naissance, pour souligner que le geste de réception affectué par la sage-femme est capital pour la prévention des malformations des membres «humides» de l'enfant. Selon lui, les nourrices sont tout également responsables de la *diapylasis* future. Hippocrate et Soranos étudient également le rôle des sages-femmes comme auxiliaire médical auprès des femmes. Les médecins français du XVI^e siècle Simon de Vallambert, Jacques et Charles Guillemeau, se référant à Galien, critiquent l'incompétence des sages-femmes et des nourrices, opposées aux mères biologiques; ils prônent l'allaitement maternel comme principe plutôt moral que médical. Le commentateur de Galien, François Valleriole, critique les nourrices, qui emmaillotent les filles différemment des garçons puisqu'elles aspirent à la beauté artificielle (immorale). Leonhart Fuchs ridiculise les jeunes filles ayant perdu leur féminité. Ainsi le discours médical devient moralisateur visant à maintenir le statu quo social et moral.

La faute des sages-femmes, la faute des nourrices, la faute des mères: que d'erreurs relevées par les médecins, soucieux du développement harmonieux et de la bonne santé de l'enfant qui vient de naître! En effet, la femme, en tant que porteuse de la vie et génitrice, a attiré l'attention des médecins, qui se sont penchés sur la spécificité de son corps. Depuis les traités hippocratiques sur la nature et les maladies des femmes, sur la conception et la nature de l'enfant et sur la fertilité féminine, jusqu'aux traités de Soranos d'Ephèse spécialisés en gynécologie et obstétrique, l'intérêt manifeste des médecins antiques pour la mère et l'enfant surpasse celui apporté à toute autre catégorie particulière de patients, attestant la prise de conscience de l'importance de la grossesse et de l'accouchement pour la santé et la maladie.

Cependant, la fonction biologique de la femme en appelle une autre, plus «sociale» ou plus «technique»: une femme qui présente des problèmes de santé «féminins», ou, plus particulièrement, une femme qui accouche est prise en charge par une autre femme, plus souvent présente à son chevet que le médecin; un enfant qui naît se retrouve tout de suite dans les bras d'une femme qui n'est pas sa mère, laquelle, après les premiers soins, le confie à une autre femme, chargée de veiller sur lui pendant une assez longue période de

sa vie. Les textes médicaux antiques décrivent la tâche de ces femmes, en soulignant plus volontiers les manquements que le professionnalisme. Les descriptions de Soranos concernant la sage-femme ou la nourrice idéales ne doivent pas faire oublier les propos de Galien sur les «fautes» ou «l'ignorance» des sages-femmes et des nourrices, propos repris par les médecins de la Renaissance, qui, tout en ayant comme point de départ les préceptes médicaux et en affichant un souci accru pour la santé et la bonne nutrition du bébé, n'hésitent pas à se servir du discours technique à des fins moralisatrices. Dans leur cas encore, ce sont les femmes, mères, sages-femmes et nourrices, qu'ils placent au centre des préoccupations médicales, mais surtout sociales.

Ayant comme point de départ de notre enquête Galien et ses traducteurs et commentateurs du XVI^e siècle, nous avons voulu élargir à d'autres médecins de la même époque qui revendiquent leur fidélité à l'esprit des «maîtres» de l'Antiquité, en omettant le plus souvent de parler de la médecine du Moyen Age. Etant donné que les traducteurs et commentateurs de la Renaissance se présentent comme des représentants du «progrès» médical, exprimé par leur souci de retour aux «véritables» sources antiques, altérées, selon eux, par la scolastique qui les a précédés, il est intéressant de constater que ces mêmes savants qui prônent le renouveau au niveau de la doctrine médicale demeurent très attachés à une vision conservatrice de la société, qui, dans la pratique, consiste à reléguer les femmes au second plan, suivant les préceptes du discours religieux conventionnel. C'est pour cette raison que nous n'avons pas élargi notre enquête à la médecine médiévale, tout en étant consciente qu'il faudra, dans une prochaine étape, traiter également cette période chronologique.

Galien, qui n'a pourtant pas rédigé de traité de gynécologie et d'obstétrique, décrit les maladies ou plutôt les malformations survenues au moment de la naissance et au cours de la petite enfance. Ses propos, exprimés dans le *De morborum causis*, constituent le point de départ de notre enquête sur la responsabilité des femmes. Les sages-femmes étant les premières à entrer en contact avec la parturiente et le nouveau-né, nous parlerons de leur rôle aux premiers moments de la vie et de leur place aux côtés des femmes, en relation avec les médecins. Par la suite, l'enfant est pris en charge par la nourrice, dont les gestes, étudiés par Galien dans le même traité, marquent la bonne ou mauvaise évolution de l'être en devenir. De ce fait, la *trophos*, mère nourricière, joue un rôle très important et les médecins de la Renaissance l'opposent souvent à la mère biologique, se livrant ensuite à des discours sur l'allaitement maternel et sur les diverses maladresses ou incompétences de ces femmes à qui l'on confie pourtant systématiquement l'enfant

et qu'il convient de surveiller étroitement. C'est là que s'effectue le glissement sémantique que nous tenterons de mettre en évidence: du discours médical, on passe au discours moralisateur teinté d'une rigidité misogyne inspirée par des préceptes religieux et des impératifs concernant la place des femmes dans la société.

I. La sage-femme: une auxiliaire médicale utile, mais parfois encombrante

Dans le *De morborum causis*, Galien, après avoir parlé des maladies survenant aux parties homéomères du corps, développe les causes de celles qui affectent les parties organiques (K. 7, 26sq.), à commencer par celles qui ont trait à leur conformation, *diaplasia*, dont le premier signe pathologique est «la modification de l'apparence naturelle» (*tou kata phusin skhematos upalattomenou*). Si cette modification n'apparaît pas déjà pendant la grossesse, elle est acquise au moment de l'accouchement ou aux tout premiers temps de la vie:

La deuxième cause ce sont les erreurs lors du moment même de l'accouchement ou lors de l'emballotement, car le corps des nouveau-nés est mou et pour ainsi dire coulant, et se distord facilement, soit parce que les sages-femmes ne les reçoivent pas correctement au moment de l'accouchement, soit parce que, parfois, elles ne les enveloppent pas dans les langes comme il faut, ou encore parce que les nourrices les prennent dans les bras et les posent par terre de façon inappropriée lorsqu'elles leur donnent leur lait ou qu'elles les baignent et qu'elles les emballotent. Dans tous ces cas-là, si l'on ne les manipule pas comme il faut, la forme naturelle de chaque membre est facilement tordue et détruite. De plus, pendant toute la période ultérieure de l'éducation, que ce soit à cause d'obésité ou de faux mouvements, ou si l'on a permis aux enfants de se tenir debout et de marcher plus tôt que la normale ou d'avoir des mouvements plus violents qu'il ne faut, il arrive que plusieurs membres se détournent. (K. 7, 27)

Ce texte est une des rares allusions, tous médecins confondus, au moment précis de l'accouchement et à la réception du nouveau-né par la sage-femme, première personne à le toucher, chargée aussi de son premier emballotement. L'emploi du verbe *dekhomai* (recevoir) que l'on retrouve chez Soranos avec le préfixe *apo-* est ici technique, désignant le geste de la maia-obstétricienne. Mais (*apo*)*dekhomai* peut aussi signifier que la part de responsabilité de la sage-femme à ce moment-là est importante, car elle accueille un être aux membres fragiles, «coulants», qu'il convient de «bien tourner»¹. La conception de la «liquidité» de la petite enfance, souvent soulignée par

1 Le verbe *apodekhomai*, littéralement «recevoir», signifie également «accueillir» et «accepter, agréer». Nous pouvons donc le mettre en rapport avec la responsabilité de la sage-femme qui, juste après la naissance, doit examiner le nouveau-né pour décider si oui ou non il est apte à être élevé, c'est-à-dire admis dans la famille.

Galien², devient ainsi le principal point d'achoppement du processus d'accueil: il incombe à la sage-femme d'en tenir compte, afin de ne pas compromettre la vie future de l'être humain, qui, une fois parvenu à l'âge adulte, portera les stigmates de l'incompétence de celle qui la première l'a tenu dans ses bras et emmailloté. L'importance capitale du moment de la réception soulignée dans l'extrait du *De morborum causis* cité ci-dessus, qui explique la naissance de certaines malformations par l'ignorance ou l'inexpérience des sages-femmes³, apparaît aussi dans le commentaire de Leonhart Fuchs *ad loc.* Le médecin de Tübingen insiste sur la bonne traduction du terme *apokuesis*, «partus et non puerperium», ce choix n'étant pas dû à une préoccupation uniquement lexicologique, mais aussi à un souci de précision sémantique: c'est l'instant précis qui compte, comme il est décisif pour la *diaplasis*, la conformation future⁴.

Cependant, on s'étonne de ne pas trouver chez Soranos ou Galien des allusions à la place du médecin auprès de la parturiente: est-il présent au moment de l'accouchement?, a-t-il suivi la femme lors de la grossesse?, quel est son rapport avec la sage-femme et avec la nourrice qui s'occupe du nouveau-né?⁵

2 Par exemple *De temperamentis*, 2, 2 (K. 1, 579–581). L'idée du tempérament humide (et chaud) des enfants a été notamment développée par Hélène Cazes. Hummel 1999, 98–101 développe cette question de l'humidité des enfants opposée à la sécheresse des vieillards: l'enfant est considéré comme chaud et humide depuis Empédocle et les médecins hippocratiques. Cette particularité humorale des enfants est à mettre en rapport, entre autres, avec la théorie de Galien selon laquelle l'enfant, à sa naissance, possède une forte chaleur innée (*emphuton thermon*), due à une très grande quantité de sang à cet âge. Les nouveau-nés sont humides comme «la mousse», même en ce qui concerne leurs os, parties les plus sèches du corps. Les membres des enfants sont donc malléables comme la cire à laquelle les nourrices doivent donner une forme.

3 Pour la sage-femme «inexpérimentée», voir aussi Soranos, *Gyn.* 2, 2, p. 10, l. 8sq. (Gourevitch/Burguière/Malinas [éds] 1990): l'inexpérience ou l'empressement peuvent conduire à des complications post partum, «lorsque le fœtus a été expulsé de façon inattendue ou lorsque la sage-femme a, par manque d'expérience, arraché le cordon». Cette remarque de Soranos ne doit pourtant pas faire oublier sa description détaillée de «la sage-femme idéale» et de la «sage-femme compétente», preuve de l'importance que le médecin attache à l'apprentissage du métier de sage-femme; la sage-femme «ignorante» semble être une exception.

4 Pour une discussion détaillée du commentaire et de la traduction de L. Fuchs, voir Bacalex 2004.

5 Pour un aperçu de la bibliographie récente sur l'histoire de la petite enfance et de la famille, classée par périodes chronologiques, de l'Antiquité jusqu'à nos jours, on consultera avec profit Dasen/Lett/Morel/Rollet 2001.

I.1 Les tâches de la sage-femme

Ces questions nous amènent à chercher les autres références au personnage de la sage-femme chez Galien et à les comparer avec l'héritage hippocratique et avec les recommandations de Soranos sur la formation et les qualités requises pour la sage-femme. Une mise en parallèle s'impose ensuite avec les descriptions des sages-femmes chez les médecins de la Renaissance se réclamant de Galien, qu'il s'agisse de ses commentateurs François Valleriole et Leonhart Fuchs⁶, ou de ceux qui, comme Simon de Vallambert, Jacques et Charles Guillemeau, citent Galien pour appuyer leur argumentation.

La sage-femme, *maia/maieutria* chez Galien, tient une place privilégiée auprès des malades du même sexe: elle les assiste et les soigne, elle fournit aussi des renseignements au médecin qui s'enquiert de leur état. Dans la plupart des cas, nous avons la description du travail de la sage-femme non au moment de l'accouchement, mais autour de celui-ci ou en cas d'autres troubles gynécologiques:

- Toucher vaginal et autres soins relatifs à l'accouchement:

De naturalibus facultatibus, 3: K. 2, 151–152: «C'est pourquoi les sages-femmes [...] touchent auparavant l'orifice, qui s'ouvre peu à peu; [...] et bientôt, sur notre demande, elles répondent que la dilatation ne cesse d'augmenter»⁷.

In Hippocratis Aphorismos commentarii, K. 17b, 843: «C'est le signe le plus important qui permet de reconnaître une femme sur le point d'accoucher, si la sage-femme arrive, en introduisant le doigt, à toucher l'orifice de l'utérus».

De locis affectis, 5: K. 8, 433: le médecin demande à la *maia* de tâter le col de l'utérus d'une femme qui n'a pas de règles et présente divers symptômes. Si le col est fermé, mais non endurci, c'est le signe d'un accouchement proche.

De usu partium, 5: K. 4, 234sq.: la sage-femme est obligée «d'imiter la nature» pour faciliter l'accouchement en humectant les voies naturelles pour qu'elles soient suffisamment ouvertes.

- Soins sans référence explicite à l'accouchement:

De locis affectis, 5: K. 8, 428: «on nous demandera peut-être la raison pour laquelle l'utérus est tourné en arrière ou tiré de côté; ce sont les sages-femmes qui rapportent ce phénomène [...]; je pense que les tensions de

6 Nous examinerons les deux éditions commentées du *De morborum causis*: François Valleriole 1540 et Leonhart Fuchs 1554.

7 Passage cité et traduit par Gourevitch 1996. Traduction légèrement modifiée.

l'utérus sont aussi les causes du fait que le col de l'utérus donne l'impression d'être tourné en arrière ou tiré de côté, lors du toucher par les sages-femmes».

De locis affectis, 5: K. 8, 434: «et il faut que la sage-femme examine l'endroit où l'utérus est tiré de côté ou tourné en arrière, car c'est là le lieu affecté de l'utérus».

De locis affectis, 5: K. 8, 420: la *maia* contribue à la guérison d'une femme souffrant de «troubles dus au veuvage prolongé».

- Le médecin au chevet des patientes examinées d'abord par la *maieutria*: *De uenae sectione*, K. 11, 188; *In Hippocratis librum Epidemiarum commentarii*, K. 17b, 95; *De praenotione ad Epigenem (Posthumum)*, 8 = K. 14, 641–643 = CMG 5, 8, 1, où la femme de Boéthos fait d'abord, par pudeur, appel «à ses sages-femmes habituelles, les meilleures de la ville», avant de consulter les médecins, dont la prescription est différente de celle de la sage-femme. Galien, qui fait partie des «meilleurs» médecins, trouve enfin la bonne solution et est récompensé par le mari⁸.

1.2 Défaillances (?) de la sage-femme

Comme nous pouvons le constater, le moment de l'accouchement examiné dans le *De morborum causis* n'est pas présent dans les autres cas où intervient la sage-femme. Même si Galien ne formule pas un avertissement en règle, il y suggère que si des malformations sont constatées après coup par le médecin, qui en cherchera les causes en vue de prescrire un traitement thérapeutique, c'est en grande partie parce que la sage-femme a mal agi, là où l'on attendait d'elle la précision et la perfection. Sans parler ouvertement de rivalité entre sages-femmes et médecins, Galien ne manque pas de souligner la supériorité du médecin (c'est-à-dire sa propre supériorité) face à «l'agent paramédical» susceptible de commettre des fautes, non relevées pour le médecin⁹.

Chez Soranos, ces fautes ne sont pas mises en exergue comme chez Galien, peut-être parce que le médecin d'Ephèse destine ses *Gynaecia* à la formation des sages-femmes, qu'il convient de ne pas dénigrer, puisqu'elles constituent son public privilégié et qu'elles sont très utiles pour le médecin auprès de ses patientes. Elles doivent pourtant être vigilantes et «modeler» le corps

⁸ Passage traduit dans Gourevitch/Raepsaet-Charlier 2001, 142–145.

⁹ Le débat sur la prééminence du médecin par rapport à la sage-femme est toujours d'actualité.

de l'enfant¹⁰, notamment si elles constatent des déformations survenues lors de l'accouchement (mais dont les sages-femmes ne portent pas la responsabilité, comme c'est le cas chez Galien):

Il s'ensuit qu'il faut modeler chaque nouveau-né selon les formes naturelles, et, si quelque partie de son corps a été déformée au moment de la venue au monde, y mettre bon ordre et la faire revenir à la conformation naturelle.
(Soranos, *Gyn.* 2, 6a, p. 21, l. 104–108)

La proximité de la sage-femme avec les malades du même sexe est souvent soulignée également dans le Corpus hippocratique, où les mots *maia/maieutria* ne sont pas attestés, mais la sage-femme (ou son équivalent) est désignée par les termes *ietreousa* (soignante) (*Mul.* 1, 68), *omphaletomos* (coupeuse de cordon ombilical) (*Mul.* 1, 46), *akestris* (sage-femme) (*Carn.* 19), et il est fait souvent mention d'un personnage féminin, qui n'est pas la patiente elle-même, et qui est chargé de certains gestes auprès de la femme, notamment du toucher vaginal¹¹, *psauein/pselaphein* (*Nat. Mul.* 2 et 6; *Mul.* 1, 21; *Mul.* 3, 213 = *Steril.* 1).

Les femmes – et les maris – font donc plus confiance aux femmes¹², mais ces femmes, comme le souligne aussi N. Demand, agissent sous la direction (et reçoivent peut-être l'enseignement) d'un médecin homme¹³. D'ailleurs, Soranos (*Gyn.* 1, 3) précise que la sage-femme doit savoir lire pour acquérir les préceptes théoriques de son art: c'est grâce à l'instruction «livresque», dispensée par le médecin d'Ephèse, que les sages-femmes seront des professionnelles «accomplies», «parfaites» (*teleiai*), non seulement des agents de manipulation du corps féminin. Dans sa préface des *Gynaecia*, Muscio, VI^e siècle apr. J.-C., précise que, malgré son expérience médicale, une sage-femme à ses côtés aurait été d'une grande utilité lors des actes pratiqués sur ses patientes. Il reconnaît aussi la nécessité de former ces sages-femmes, au moins celles d'entre elles qui savent lire, afin qu'elles instruisent par la suite leurs collègues illettrées. C'est pourquoi il entreprend une traduction (adaptation) en latin

10 Pour les techniques et les objectifs de ce «modelage» ou «remodelage» du corps des nouveau-nés: Gourevitch 1995, 239–260. La demande de «modelage» peut exister encore aujourd'hui, comme en témoigne une sage-femme à qui une patiente africaine a demandé de «faire de belles fossettes» au visage de son nouveau-né.

11 Lypourlis 2002, 21sq., dit qu'il s'agit de la sage-femme, «bras droit du médecin, grâce à ses connaissances spécialisées et à ses compétences».

12 Gourevitch 1984b, 396sq., examine les soupçons qui pèsent sur le médecin, notamment sous l'Empire, où il n'est plus question que «de relations hétérosexuelles, avec rivalité amoureuse, tentative de viol, rapt et surtout adultère». D'après les nombreuses références littéraires (citées par Gourevitch) à l'avidité sexuelle des médecins et aux maris cocus par le médecin de leur femme, on comprend aisément pourquoi la sage-femme est le premier agent médical (et souvent le seul) au chevet de la parturiente, et de la femme malade en général.

13 Demand 1994, 66sq., d'après l'étude du rapport entre médecin et sage-femme dans les traités hippocratiques et du problème de l'instruction des sages-femmes (qui pose la question de l'alphabétisation des femmes dans l'Antiquité notamment grecque).

du traité homonyme de Soranos. On constate ici le souci des médecins hommes à ouvrir leur «profession» aux femmes, et leur intention de les former à la pratique gynécologique. Dans ce programme d'instruction, considéré comme le plus sérieux, c'est l'homme qui détient le savoir théorique et le transmet aux femmes. Mais, à l'époque de Muscio, les femmes peuvent dispenser une sorte de «vulgarisation» de seconde main, comme il est plus facile pour elles de parler aux autres femmes¹⁴.

Pour les cas d'accouchements cités dans les *Epidémies*, il n'y a pas lieu de douter, selon Demand, «that women traditionally handled the birth itself, for none includes a detailed description of the events of delivery and the brief comments that the author sometimes does make about the conditions of delivery could easily have been relayed to him by the birth attendants when he took over treatment after the development of complications»¹⁵. H. King¹⁶ souligne le fait que les sages-femmes sont exclusivement de sexe féminin dans l'Antiquité, et cela est encore valable au XVI^e siècle. De toute façon, la sage-femme antique fait appel au médecin en cas de complications de l'accouchement. Les femmes commencent ainsi à participer à la «profession» médicale, sont censées s'instruire en lisant des traités gynécologiques ou en suivant les directives des médecins. En l'absence de «diplôme» de médecine, et aussi compte tenu de la densité médicale dans le monde romain, où la médecine est destinée à une population urbaine et socialement élevée, c'est-à-dire à une élite¹⁷, on peut concevoir qu'auprès des femmes, surtout au moment de l'accouchement, la sage-femme supplante le médecin¹⁸.

14 Pour le traité de Muscio et l'étude détaillée de sa préface, ainsi que pour le rapport entre les *Gynaecia* de Soranos et de Muscio, voir Maire 2004.

15 Demand 1994, 63.

16 King 1998, 172.

17 Sur la densité médicale dans le monde romain, notamment sur l'inégalité entre la ville et la campagne, ainsi que sur l'opposition entre la médecine romaine traditionnelle et un art plus «élitiste» considéré en grande partie comme importé de Grèce, voir Gourevitch 1984b, 289–321.

18 Pour le rôle des médecins hommes au moment de l'accouchement, pour leurs tentatives de contrôler la reproduction féminine (et donc le corps des femmes), et pour le rôle et l'influence accrue des sages-femmes en «gynécologie», voir Demand 1995, 275–290, qui examine aussi les témoignages iconographiques et références épigraphiques sur les sages-femmes grecques. Pour l'existence de «femmes médecins»: Samama 2003 pour les témoignages épigraphiques grecs et Gourevitch 1984b, 420sq., pour les témoignages épigraphiques latins, où elles sont désignées souvent par le terme *medicae*. Or, nous pouvons constater que les inscriptions funéraires célébrant la mémoire de ces *medicae* sont des preuves posthumes d'amour conjugal, ou bien associent la compétence médicale de la femme à celle de son mari, lui-même *medicus*. L'autonomie de ces femmes n'est pas encore une réalité dans le monde romain. D'ailleurs, tout ce que nous savons sur elles provient des témoignages masculins; nous ignorons aussi leur degré d'instruction et l'éventuelle rédaction de traités relatant leur expérience «professionnelle».

Selon Gourevitch¹⁹, c'est plutôt par pudeur que le médecin hippocratique ne touche pas souvent les organes génitaux des patientes; cela ne signifie pas qu'il s'en abstient totalement²⁰. La sage-femme apparaît comme «plus compétente, sans doute, mais qui n'en constitue pas moins un tiers redoutable entre la malade et son médecin. [...] A l'époque romaine, les conditions du toucher vaginal ont évolué», mais la sage-femme et le médecin sont toujours méfiants l'un envers l'autre, parfois rivaux, même si une femme se confie plus facilement à une autre femme pour ce qui concerne la grossesse et l'accouchement²¹. Or, les traitements sont prescrits par le médecin: il doit donc exister une répartition des tâches.

En commentant le passage du *De morborum causis* 7, Valleriole parle de «ab obstetricibus educatio» (éducation par les sages-femmes), mais s'intéresse plutôt aux *nutrices*, et ne s'attarde pas sur le moment de la naissance et les gestes des *obstetrices*. La *maia* se confond pour lui avec la *trophos*, personne chargée d'élever les enfants chez Hippocrate et Galien, mais pas obligatoirement la même que la mère; chez Valleriole, qui exhorte les femmes à allaiter, compte tenu de la rareté des bonnes nourrices, la *trophos* n'est autre que la mère. Fuchs ne s'attarde pas non plus sur les sages-femmes, préférant parler des gestes des nourrices.

Par contre, Simon de Vallambert († vers 1558)²², précise que parfois, lors d'un accouchement difficile, apparaissent certaines «meurtrissures en la superficie [du] corps [de l'enfant]. [...] afin d'empêcher lesdits accidents, faut dès le commencement médicamenter lesdites meurtrissures ...». Il souligne donc «qu'il est expédient de façonner et redresser les membres défigurés et contrefaits et pareillement ouvrir et nettoyer les conduits des purgations naturelles». Les sages-femmes sont chargées de ce travail, mais ne sont pas responsables des malformations.

Jacques Guillemeau (1550–1613)²³ fait une brève allusion aux maladies qui peuvent arriver aux nouveau-nés. Ce sont pour lui aussi de vrais accidents en cas d'accouchements difficiles; le médecin est appelé à y remédier, notamment en cas de fractures. Mais il ne fait pas d'allusion à la responsabilité ou faute des sages-femmes, par l'incompétence desquelles ces maux peuvent

19 Gourevitch 1984a, 219. Les sages-femmes romaines ont mauvaise réputation, considérées comme des avorteuses, voire des sortes de sorcières.

20 Voir à ce sujet Jouanna 1992, 174sq.

21 L'idée de la pudeur féminine, qui place les sages-femmes plus près des patientes que les médecins hommes, puisque les maris et pères aussi sont méfiants envers eux, est également exprimée par Demand 1994, 65sq., qui cite *Mul.* 1, 62, où les femmes «ont des réticences à parler [de leurs maladies], même si elles savent, car elles pensent, à cause de leur inexpérience et de leur ignorance, que c'est honteux pour elles».

22 Vallambert 1565, livre 2 (instruction des sages-femmes et qualités d'une bonne sage-femme).

23 J. Guillemeau 1609a, 49sq.

arriver. Cependant, dans un autre traité²⁴, il renvoie au passage du *De morborum causis* pour «les fautes que font les sages-femmes», sans s’y attarder davantage. Ces «fautes» sont commises par précipitation ou par ignorance, ce qui cause souvent la mortalité parfois maternelle et infantile. Dans la description des gestes précis de la sage-femme qui doit user de douceur et de dextérité envers la parturiente et envers le nouveau-né, on ne trouve pas non plus d’allusion à ses responsabilités sur d’éventuelles malformations dues aux mauvaises manipulations. J. Guillemeau mentionne aussi les sanctions éventuelles qui pèsent sur les sages-femmes «qui ont failli», mais sans spécifier dans quel(s) cas. Pour les «accouchements douloureux et difficiles», il faut appeler le chirurgien, comme le dit aussi Soranos pour les Romaines. Guillemeau, lui-même chirurgien-obstétricien, fait part de son expérience et décrit avec force détails les gestes du chirurgien, qui non seulement reçoit l’enfant, mais le fait sortir du ventre maternel. La sage-femme a disparu, et il n’est plus question d’«erreurs»; à croire que les chirurgiens reçoivent toujours les enfants comme il le faut, qu’il n’existe que des sages-femmes «ignorantes» (!).

Charles Guillemeau (1588–1656), fils de Jacques et également chirurgien-obstétricien, qui réédite les œuvres de son père, les complète avec son propre traité²⁵, destiné, comme il le précise dans l’épître dédicatoire, aux sages-femmes incitées à ne pas «se réjouir à la vanité de leur art, reconnaissant à bon escient plusieurs défauts en ce qui concerne la dextérité des accouchements, et la guérison des accouchées» et à des femmes «à qui la honte ne permet pas de recourir aux chirurgiens, [et qui] se pourront secourir d’elles-mêmes». Les sages-femmes sont présentées comme des ignorantes, sans connaissances médicales (anatomiques ou concernant le sperme et la conception) et ne doivent pas abuser de leurs prérogatives au point de statuer sur l’impuissance de quelqu’un. Bref, elles ne doivent pas se prendre pour des médecins. Il est difficile de démêler ici la part de la réalité (ce que Ch. Guillemeau aurait constaté en exerçant sa profession) et celle du cliché de la rivalité entre sage-femme et médecin. Mais nous n’avons pas trouvé à la Renaissance des témoignages de l’existence de femmes médecins équivalentes des *medicae* romaines que nous avons déjà mentionnées.

24 J. Guillemeau 1609b, notamment 169–171.

25 Ch. Guillemeau 1621.

II. La nourrice: un «mal nécessaire» qu'il convient de choisir avec la plus grande prudence

Deuxième personne, après la sage-femme, à toucher et à soigner le jeune enfant, la nourrice, est pour Galien tout autant responsable de la bonne ou mauvaise conformation que l'accoucheuse. Dans le *De morborum causis*, toujours en parlant des éventuelles malformations, Galien présente la *trophos* qui prend l'enfant dans ses bras à la suite du premier emmaillotement effectué par la sage-femme. Elle l'allaite, le pose dans son berceau, le baigne, et se charge désormais de son emmaillotement, qui sera différent pour les garçons et pour les filles. C'est d'ailleurs l'emmaillotement par la nourrice qui peut causer des malformations de la cage thoracique: «Les parties du thorax aussi se détournent souvent car les nourrices, pendant la première période de l'éducation, les serrent de l'extérieur de mauvaise façon» (K. 7, 28).

Le principe de l'humidité du corps infantin implique la plus grande prudence lors des manipulations par la nourrice. Cette particularité est soulignée aussi par Fuchs comme la principale caractéristique non seulement des parties musculaires, mais aussi des os, qui, chez les adultes, sont les parties les plus sèches du corps. La métaphore de la cire et du fromage qui vient juste de se former complète cette notion de malléabilité et de fragilité. Et puisque le rôle de la nourrice, contrairement à celui de la sage-femme, ne s'arrête pas à l'accouchement, mais s'étend sur plusieurs années, sa compétence est clairement mise en cause en cas de malformations. Galien montre souvent la *trophos* comme étant la personne la plus proche de l'enfant, non seulement en tant que nourricière, mais surtout en tant que soignante. Elle est chargée de la santé et du bien-être de l'enfant, comme nous pouvons le voir, par exemple, dans le *De sanitate tuenda*:

[...] et s'il leur arrive d'être importunés et de pleurnicher, ce n'est pas un mince remède de leur mal être que de leur mettre dans la bouche le sein de celle qui les nourrit. Ce sont en effet ces trois choses que les nourrices, instruites par leur expérience, ont trouvé comme remèdes du mal être des enfants: le premier est celui déjà cité, les deux autres sont le mouvement mesuré et la voix mélodieuse, dont elles se servent toujours non seulement pour les apaiser, mais aussi pour les endormir. (1, 7, 22sq. Koch)

[Il faut] essayer de réparer son mal être par le fait même de leur procurer sur-le-champ ce qu'ils ont désiré ou encore de faire cesser ce qui les importune en les tenant dans ses bras et les berçant, ou en leur chantant, ce que les nourrices les plus sages font d'habitude. (1, 8, 29sq. Koch)

Ces propos de Galien sont cités aussi par J. Guillemeau comme preuve du bon comportement de la nourrice, qui doit apaiser l'enfant qui crie et pleure en usant de ces trois moyens évoqués, et aussi «en lui donnant quelque chose à tenir, et lui faisant regarder ce qui lui plaît, comme aussi en le portant pro-

mener»²⁶. Bien sûr, comme la nourrice manipule l'enfant, Galien mentionne ensuite les gestes de «modelage» du corps (*De san. tuenda*, 1, 10, 2–4 Koch), sans pour autant faire allusion explicitement à la responsabilité en cas de malformations, sauf dans le passage du *De morborum causis* déjà cité. Cela ne signifie pas qu'il ne tente pas de montrer les défaillances des nourrices, notamment quand cela lui permet de démontrer sa propre supériorité face, par exemple, à une *trophos* négligente (*De san. tuenda*, 1, 8, 30–32 Koch).

II.1 «Mères» nourricières contre mères biologiques: médecine et morale

Les «erreurs» des nourrices sont soulignées dans le commentaire de Valleriole. Le médecin arlésien choisit des mots forts: «*incommoda multa, immedicabilis noxa*» (des dommages nombreux, une lésion incurable) peuvent survenir aux jeunes enfants par la «*nutricum culpa*». Il s'agit de maux irréversibles, c'est pourquoi le choix de la nourrice doit être un acte mûrement réfléchi. Le commentaire de Valleriole va encore plus loin que la mise en garde de Galien; le choix de ces termes visant ouvertement à dénigrer les nourrices n'est pas uniquement destiné à alerter les parents: le commentateur saisit cette occasion pour fustiger les «mauvaises mœurs des mères de [s]on temps», en paraphrasant (passages en italiques) le plaidoyer du philosophe Favorinus d'Arles pour l'allaitement maternel cité par Aulu-Gelle, *Noctes Atticae*, 12, 1²⁷:

Sed quae [...] amentia est [...] quae inquam insania, divinum opus, hominem, felicibus, ac omne miraculum superantibus primordiis inchoatum, degenerare, et adsciticio alimento *lactis alieni corrumpere*, praesertim quum quae ad praebendum lac adhibetur, *ut plerumque solet, externa est, atque ignota, et plerumque etiam improba, impudica, temulenta, iracunda, intemperans.*

26 J. Guillemeau 1609a, 38sq.

27 Pour le plaidoyer de Favorinus d'Arles, voir Gourevitch 1984a, 234–237, et Gourevitch/Raep-saet-Charlier 2001, 122sq. Favorinus soutient que le lien affectif entre les parents biologiques et l'enfant est rompu si on n'allaite pas (12, 1, 21–23). Hummel 1999 se réfère également au plaidoyer de Favorinus, mais fournit un autre point de vue sur le lien affectif noué par l'allaitement (109, n. 289): «Angesichts der vermutlich hohen Säuglings- und Kindersterblichkeit könnte ein Grund der Ablehnung des Stillens durch die eigene Mutter in der Furcht vor zu grosser emotionaler Bindung liegen.» Cette attitude est à comparer à celle de Soranos, tolérant envers la mère qui n'allaite pas pour des raisons esthétiques ou médicales: la réalité de la vie et la réalité sociale incitent à l'acceptation de la multiplicité des pratiques. La mère est «vivement incitée» à allaiter, mais n'y est pas contrainte, et on ne lui reproche pas explicitement l'abandon de son enfant, en cas de refus ou d'impossibilité d'allaitement. Notons enfin que la tolérance se rencontre essentiellement dans les traités médicaux antiques (Galien, Soranos), et l'intolérance chez les moralistes et philosophes comme Favorinus, ou Plutarque (*Moralia*, 3D, *Sur l'éducation des enfants*, où l'on apprend que la nourrice est avant tout intéressée par l'argent).

[Quel égarement, quelle folie, dirai-je, que d'abâtardir cette œuvre divine, l'homme, qui commence (sa vie) par des prémices heureux et surpassant tout prodige, et de le corrompre (en lui donnant) un aliment emprunté, le lait d'une autre personne, d'autant plus que celle qui est employée pour donner son lait, comme c'est l'usage, est une étrangère (à la famille) et une ignorante, de plus méchante, sans pudeur, portée sur la boisson, irascible, sans retenue.]

L'attitude des parents est inadmissible, car:

ex proba, et generosa muliere suscepto liberis, alieno et pernicioso externi lactis contagio infici sinant.

[(Ils) permettent que les enfants, enlevés à une femme vertueuse et bonne, soient infectés au contact d'un lait étranger, impropre et pernicieux.]

id a plerisque doctis creditum est, ad fingendas animi, atque corporis dotes, non tam naturam seminis, quam lactis, et alimenti valere: *non in hominibus solum, sed in pecudibus, ac arboribus etiam et frugibus id animadversum.*

[Cela est la conviction de plusieurs hommes instruits, à savoir que, pour forger les qualités de l'âme et du corps, ce n'est pas tant la nature de la semence, mais celle du lait et de la nourriture qui est importante; on peut le constater non seulement pour les humains, mais aussi pour les bêtes, et les arbres, et les produits de la terre.]

Uxoribus itaque suis viros omnes suadere consulo, ut quae pueros peperere, eadem et ipsos propriis uberibus, proprio lacte, alimento scilicet puerulis quos gestarunt, maxime familiari, alant, ac foveant: et quae gestando matres fuere, eadem alando, educando, molliter tractando (quod nutricibus ipsae, si modo velint, accuratius perficient) sese integras praebeant matres.

[J'estime que tous les maris doivent inciter leurs épouses pour que celles qui ont mis au monde les enfants, celles-là aussi, avec leurs propres mamelles, de leur propre lait, aliment le plus familier aux enfants qu'elles ont portés, les nourrissent et les soignent. Aussi les femmes, qui deviennent mères en ayant porté les enfants, se montrent pleinement dans leur rôle de mères en les nourrissant, en les éduquant, en les maniant avec douceur, tâche qu'elles accomplissent, si elles le veulent, plus soigneusement que les nourrices.]

Valleriole distingue ici la maternité «physique», la grossesse et l'enfantement, fonctions corporelles et naturelles, et la maternité «réelle», le choix délibéré de s'occuper de son enfant d'abord matériellement, en le nourrissant de son propre lait, et ensuite affectivement, en l'entourant de gestes de douceur. Son incitation d'allaiter est surtout fondée sur une opposition mère–nourrice, comme le montre l'étude du vocabulaire: c'est plus le moraliste qui parle que le médecin:

- La caractérisation de la mère est en tout point positive (*proba, generosa*, intègre, noble), tandis que celle de la nourrice est négative (*improba, impudica, intemperans*, malhonnête, impudique, sans retenue).
- La nourrice est *externa*, son lait *alienum*, c'est-à-dire étranger à la famille au sens biologique du terme; qui plus est, ce lait est susceptible de transmettre à l'enfant de nombreux défauts.

La mère est donc idéalisée, au-dessus de tout soupçon. Est concomitante avec l'idéalisation de la mère, celle de l'enfant, qualifié d'«œuvre divine» et de «prodige», idée qui renvoie à la conception religieuse de la «créature

supérieure», rationnelle, point culminant du travail du Créateur, mais elle n'a pas de rapport «médical» avec l'allaitement maternel ou mercenaire ...²⁸. Quant à la mère indigne, c'est celle qui refuse d'allaiter son enfant:

Nam, ut apud Gellium Phavorinus philosophus acute disputat, publica pene detestatione, communique odio dignum est, iam perfectum, iam editum, iam filium factum, iam matris officia implorantem ab sese abiecisse, propriique, ac consueti sanguinis alimonia privare: praesertim si juvenis sit mater, si bene habitu, si integris viribus, si copioso et probato lacte abundet, si denique sufferendis laboribus apta.

[En effet, selon l'argumentation pertinente du philosophe Favorinus chez Aulu-Gelle, dès lors que (la grossesse) a été menée à terme, qu'on a enfanté, qu'on a fait un fils qui demande avec insistance les soins maternels, le fait de l'éloigner de soi et de le priver d'une nourriture provenant du sang qui lui convient et auquel il a été habitué mérite presque l'exécration publique et l'aversion de tous. Cela est d'autant plus valable si la mère est jeune, si elle a une bonne constitution, si ses forces sont intactes, si elle produit un lait copieux et de bonne qualité, si enfin elle est apte à supporter cette épreuve.]

La comparaison de la nourriture «intra-utérine» avec le lait maternel est une idée médicale courante dans l'Antiquité et encore au XVI^e siècle: leur source commune est le sang de la mère, qui donne au fœtus l'alimentation nécessaire quand il est dans le ventre maternel²⁹. Le verbe *imploro* rappelle aussi Galien³⁰, qui soutient que l'enfant, dès sa naissance, recherche le sein et boit volontiers le lait, sans pour autant préciser s'il s'agit du sein maternel ou de celui de la nourrice. Mais pour Valleriolo, la femme qui allaite est la mère, qui a toutes les qualités: jeunesse, santé, résistance physique, lait abondant. Ce serait désastreux de ne pas les consacrer à son enfant, devenant ainsi mère et nourrice en même temps³¹.

Cette ferveur pour l'allaitement maternel, point culminant du lien affectif mère-enfant, devoir moral incontournable des mères, est partagée, à des degrés divers, par Vallambert, Guillemeau et Fuchs:

– En s'appuyant sur les autorités médicales, notamment Galien, Vallambert explique que, malgré la pratique de la mise en nourrice, la meilleure façon

28 Il est intéressant de constater ici que l'être humain qui vient au monde n'est pas considéré comme un «petit animal», imparfait et sauvage, qu'il faut rendre petit à petit à l'état de «culture». La religion chrétienne est passée par là et a modifié les conceptions antiques, grecques et romaines (cf. Gourevitch 1995 et Vilatte 1991, 5–28). Mais le problème de la «mauvaise humeur» (= de l'impureté) de l'enfant est persistant, puisqu'il serait porteur du péché originel. C'est pourquoi il ne faut pas «aggraver son cas», en le donnant à élever à «n'importe qui» ... Toutefois, Valleriolo ne fait pas allusion à ces idées d'impureté infantine, malgré la forte imprégnation religieuse de son commentaire.

29 Galien précise (*De san. tuenda*, 1, 9, 5sq. Koch) qu'il ne faut pas le gaspiller en donnant son sein à un enfant en cas de grossesse.

30 *De san. tuenda*, 1, 7, 22 Koch.

31 De nos jours, la femme est souvent culpabilisée, mais cette fois pour son choix d'allaiter ou non: nourrir au biberon compromettrait les défenses immunitaires de l'enfant (la mère serait tenue pour responsable); allaiter présuppose un lait abondant et de bonne qualité. Le discours moralisateur continue à se glisser insidieusement dans les affaires médicales, lorsqu'il s'agit de la fonction «naturelle» de mère.

de nourrir un enfant est que la mère l'allaite. Mais cela peut souffrir des exceptions, pour des raisons notamment médicales (maladie, santé fragile, crainte de contagion³²) ou esthétiques (déformation du corps, qui devient gonflé et flasque). On constate donc une souplesse relative envers la mère.

- J. Guillemeau³³ s'exprime contre la mise en nourrice, avec les mêmes arguments et le même esprit que Valleriole, mais aussi parce que le lait n'est autre que le «sang maternel blanchi», nourriture familière à l'enfant dans le ventre de sa mère. La mère, qui veut se débarrasser de son enfant, et la nourrice, forcément incompétente, sont toutes deux fautives; l'affection de la mère (et de l'enfant qui n'a pas été allaité) s'en trouve réduite; celui qui aura «tété avec le lait» les mauvaises mœurs de sa nourrice sera en danger moral, même si ses parents sont vertueux; les maladies, fréquentes chez les nourrices, seront transmises à l'enfant³⁴. En allaitant, les mères sont assurées d'avoir «de beaux enfants bien nés, de grande amitié, dociles, vertueux, forts et robustes et non maladifs. Elles seront réputées pour mères entières et non pour marâtres». Malgré ces propos moralisateurs, Guillemeau parle longuement du choix de la nourrice, de sa vie, de ses mœurs, de son régime et des soins à donner à l'enfant.

- Fuchs distingue aussi, tout comme Valleriole et Guillemeau, la maternité «biologique» et «effective». Il marque son originalité en avançant un nouvel argument pour l'allaitement, qui aurait une influence bénéfique sur les princes:

«Qui mos cum principum, et magnatum aulas praecipue invaserit, quid mirum si pauci sint, ac fuerint hactenus principes boni, pietatis, honestatisque amantes?»

[«Puisque cet usage (c'est-à-dire la mise en nourrice) a gagné en particulier les cours des princes et des puissants, comment s'étonner qu'il existe et ait existé jusqu'ici peu de princes hommes de bien, amoureux du devoir et de ce qui est honorable?»]

Cette allusion politique (les mœurs dépravées des princes qui n'ont pas bénéficié de l'allaitement maternel) renvoie-t-elle à ses déboires avec les souverains catholiques, du fait de sa fervente adhésion au luthéranisme? Peut-être faut-il voir ici un écho de Tacite, *Dialogus de oratoribus*, 28sq., qui relie la compétence oratoire et politique en général à l'allaitement maternel et regrette le «bon vieux temps» où les Romaines allaitaient, où l'on ne

32 La contagion est aujourd'hui reconnue comme un réel danger, notamment pour la transmission de la séropositivité de la mère à l'enfant.

33 J. Guillemeau 1609a, épître liminaire «aux dames».

34 Allusion à Tacite, qui explique la robustesse des Germains par le fait que les enfants sont nourris au sein maternel.

confiait pas le nouveau-né «à une nourrice achetée»³⁵: les exemples cités par Tacite (les Gracques, César, Auguste) suggèrent que la mère romaine qui allaite transmet à l'enfant ses qualités, qui feront de lui un grand homme par la suite.

Dans tous les cas précités, l'allaitement maternel est davantage un principe moral qu'un gage de bonne santé. De plus, si l'on tient compte des convictions religieuses affichées de Valleriole (fervent catholique) et de Fuchs (fervent protestant), nous ne pouvons ignorer le fait que la culpabilisation des femmes en est largement inspirée. Ce sont ces mêmes médecins qui critiquent les «mères indignes», mais qui, avec une dose non négligeable d'hypocrisie, parlent ensuite du choix de la nourrice, de la vie qu'elle doit mener et des nombreuses qualités dont elle doit faire preuve. Et ce qui est le plus étonnant, c'est la séparation des rôles: la mère d'un côté, la nourrice de l'autre, cette dernière n'étant jamais envisagée comme la mère de son propre enfant, ni chez Galien ni chez Soranos. Le fait d'avoir déjà des enfants la rend plus expérimentée quand elle élève ceux des autres, mais il n'y a dans les sources aucune mention de ces enfants pendant la période où elle exerce son métier. Etrangement, une fonction «strictement féminine» n'est pas envisagée en même temps comme une «fonction maternelle». Il s'agit peut-être d'une séparation nécessaire des rôles, la mère biologique d'un côté, la mère nourricière de l'autre, pour éviter les confusions entre un rôle affectif, «naturel», et un autre, professionnel, «culturel»³⁶.

Cette contradiction apparente peut s'expliquer si l'on tient compte de ce qui se passe dans la réalité: mettre les enfants en nourrice, comme l'explique J.-L. Flandrin³⁷, est une habitude récurrente chez les familles de la haute société, due aux diverses obligations des femmes, et à leur souci, souvent, d'éduquer leurs enfants plus âgés, «après avoir souvent allaité l'aîné». Le discours moralisateur des chrétiens et des philosophes, pareil à celui de Valleriole ou de Guillemeau, s'adresse surtout à ces couches de la société,

35 Tacite s'indigne contre la nourrice, une servante «Graecula» (notons le diminutif péjoratif de *Graeca*): il rejette l'hellénisation de la société romaine, mère de tous les vices, transmis par cette «Graecula» aux âmes encore «uirides et rudes» (fraîches et neuves) des enfants. Par contre, chez Soranos la nourrice doit être une Grecque; parler cette langue sera très profitable à l'enfant.

36 Corbier 1999, 1277sq., examine les textes des juristes classiques conservés dans le *Digeste*, qui font état de la mise en nourrice à la campagne d'enfants nés d'esclaves urbaines. Dans ces cas, «le contexte laisse plutôt entendre [que la mère n'a pas accompagné son enfant]. Et l'on peut supposer que l'esclave séparée de son nouveau-né aura allaité en ville un autre enfant», ce qui suggère que la nourrice et la mère sont deux fonctions différentes aussi dans la réalité effective décrite par les juristes: la femme qui met au monde l'enfant, même si elle peut remplir aussi la fonction nourricière compte tenu de son statut social, n'est envisagée qu'en tant que mère de son enfant qu'elle envoie à une autre nourrice.

37 Flandrin 1984, 195–198.

mais on ne peut savoir s'il a eu un résultat effectif. Même l'Eglise a été obligée de s'accommoder, dans la pratique, avec la coutume de la mise en nourrice, puisque le «devoir conjugal» primait et l'allaitement était incompatible avec les relations sexuelles. De plus, mettre les enfants en nourrice peut favoriser la naissance d'autres enfants. D'ailleurs, même si les familles chrétiennes se méfient des nourrices païennes, qui peuvent donner une mauvaise éducation à l'enfant, nous avons, dans les textes chrétiens de l'Antiquité tardive, des témoignages de reconnaissance (y compris avec des preuves matérielles) envers les nourrices et d'affection envers les frères ou sœurs de lait. Par conséquent le discours moralisateur et culpabilisant qui «obligerait» l'abandon de la pratique de la mise en nourrice ne correspond pas à la réalité. Tout dépend, encore une fois, du statut socioculturel de la famille³⁸.

N. Zemon Davis et A. Farge³⁹ pensent que cette pratique résulte des «impératifs sociaux et économiques», et non du manque d'amour des mères, comme le suggèrent les médecins précités. Mais il s'agit là encore de la vie réelle, tandis que les textes que nous avons présentés se situent plutôt du côté de la théorie médicale et morale.

II.2 «Mères» nourricières et mères biologiques: l'aide précieuse d'une nourrice bien choisie

La nourrice est donc utile pour la bonne marche de la famille et de la société, malgré tout le mal que les médecins du XVI^e siècle se réclamant de Galien pensent de sa place auprès de jeunes enfants. Il est vrai d'ailleurs que les médecins de l'Antiquité ne se font pas de l'allaitement et des responsabilités des femmes (plus souvent celles des sages-femmes ou des nourrices que celles des mères biologiques) une idée aussi négative que ceux du XVI^e siècle, même si Galien pense que les nourrices et les sages-femmes doivent faire attention quand elles soignent les jeunes enfants. Il n'y a pas d'obligation d'allaitement, pas de discours moralisateur chez Hippocrate, Soranos ou Galien:

- Chez Hippocrate, la *trophos* est celle qui nourrit l'enfant de son lait et peut être, par exemple, responsable de certaines maladies si son lait est de mauvaise qualité (*Morb.* 4, 55).

38 Rey 2004 passe en revue ces témoignages provenant des Pères de l'Eglise, notamment de saint Basile, et des vies de saints. Ce qui est surtout condamné chez les chrétiens (Pseudo-Jean Chrysostome, par exemple) c'est l'«abandon» de l'enfant à une autre personne, c'est-à-dire le fait de ne pas se préoccuper de son éducation, ce qui équivaut à un manque d'affection. Cela n'a pas empêché la famille de saint Basile de mettre les enfants chez une nourrice avec qui ils ont noué des liens d'affection. Mais il s'agissait là de la *trophe* (c'est-à-dire de l'allaitement) seulement, non de l'*anastrophe* (de l'éducation).

39 Zemon Davis/Farge 2002, 53–57.

- Pour Soranos, comme pour Hippocrate et Galien, la *trophos* ou *tithte* se distingue de la *maia* et de la mère, puisque c’est elle qui donne son sein à l’enfant, si la mère n’allait pas (*Gyn.* 2, 7, p. 27, l. 84–110). Le choix de la nourrice est primordial⁴⁰, ainsi que son mode de vie qui assurera la production du meilleur lait possible (*Gyn.* 2, 10, *Quel doit être le régime de la nourrice*). Le médecin d’Ephèse donne des conseils pour le bon allaitement (*Gyn.* 2, 13, où l’on trouve, à part *trophos*, le participe *galoukhousa*)⁴¹. Il soutient qu’on ne doit pas absolument allaiter son enfant, sauf si la mère remplit les qualités requises. Bien sûr, «il vaut mieux que le nouveau-né soit nourri au lait de sa mère, qui lui convient le mieux; de plus, les mères sont mieux que les nourrices accordées avec les enfants qu’elles ont mis au monde, et, comme il est plus naturel qu’avant la naissance un enfant soit nourri par sa mère, cela l’est aussi après la naissance»⁴²; la mère est plus «naturellement» affectueuse envers son enfant, qu’elle a porté et «nourri» pendant la grossesse. Mais cela n’empêche pas Soranos de signaler «le vieillissement prématuré de la mère» qui allaite (2, 7, p. 27, l. 94)⁴³, comme la terre, qui *atonei* (s’affaiblit, s’épuise) après avoir donné des cultures. L’image des jardiniers qui «transplantent» les légumes semés pour assurer leur croissance est significative d’une grande tolérance envers la femme qui n’allait pas.
- Galien se réfère au bon choix de la nourrice, ainsi qu’à l’interdiction d’avoir des relations sexuelles ou des grossesses pendant le temps de son activité; s’il lui arrive d’être enceinte ou malade, les parents en choisissent une autre, en étant particulièrement attentifs à la qualité de son lait (*De san. tuenda* 1, 9 Koch). Comme les nourrices sont également responsables de la *diaplasia*, la conformation harmonieuse des enfants, elles ne doivent pas faire preuve d’excès de zèle dans leurs manipulations du corps enfantin et lui risquer des malformations.

Contrairement à la tolérance relative des médecins de l’Antiquité, et malgré le fait que Galien, dans le *De morborum causis*, ne parle pas d’un

40 *Gyn.* 2, 8, *Sur le choix de la nourrice*; le profil de la nourrice, repris ensuite par les médecins de la Renaissance; les qualités physiques et morales, mais aussi le niveau d’instruction requis et l’obligation d’être grecque, pour «habituer les enfants à la meilleure des langues». Cf. Gourevitch 1984a: Soranos, même s’il vit à l’heure romaine, reste grec dans l’âme et la culture, c’est pourquoi il privilégie sa langue par rapport au latin, que l’enfant apprendra, de toute façon, pendant sa «scolarité». On constate ici l’opposition des cultures grecque et romaine (cf. note 35 supra).

41 Le verbe *galoukheo*, littéralement «avoir du lait», employé aujourd’hui en grec moderne au sens figuré «inculquer des valeurs», n’est pas attesté chez Hippocrate et Galien.

42 *Gyn.* 2, 7, p. 27, l. 87–92.

43 Néraudau 1984, 78, pense que cette souplesse de Soranos est dictée par le souci de préserver ses patientes, femmes de la haute société romaine.

allaitement maternel à tout prix et ne dénigre pas davantage les mères et les nourrices, Valleriole, dans son commentaire, décrit la «bonne nourrice» (après s'être prononcé contre la pratique de la mise en nourrice, et avoir dénoncé les mères qui «abandonnent» leurs enfants ...). Les caractéristiques qu'il mentionne sont pratiquement les mêmes que pour la nourrice romaine décrite par Soranos (nous les retrouverons presque à l'identique chez Vallambert⁴⁴), et concernent principalement l'âge et la disposition du corps, avec une attention particulière pour les seins. Mais le commentaire de Valleriole débouche sur une note pessimiste, qui vient confirmer ses propos sur les mauvaises mœurs des femmes: la nourrice qu'il a minutieusement décrite comme la meilleure possible n'existe pas: «Sed haec avis (ut est in proverbio) Phoenice rarior» [Mais un tel oiseau, comme dit le proverbe, est plus rare que le Phénix].

J. Guillemeau ajoute à la description de la «nourrice idéale» le facteur héréditaire pour écarter le risque de transmettre à l'enfant des maladies dont elle serait le porteur sain. Pour l'âge et la corpulence, pour les mœurs et l'esprit, les critères sont les mêmes que chez Valleriole et Vallambert. La chasteté est essentielle; la vie et le régime des nourrices sont réglementés de façon stricte, comme le fait Soranos pour les nourrices romaines. Pour l'affection, J. Guillemeau cite Galien, *De san. tuenda*: la nourrice doit dorloter l'enfant. Le devoir, si l'enfant n'est pas bien formé, de redresser des membres du petit corps constitue une tâche importante de la nourrice. Galien est aussi cité pour ce travail de modelage. Cependant, il faut éviter que la nourrice «ne fasse pis» que la nature, «et que d'un enfant bien conformé en toutes parties de son corps, elle ne le rende difforme et gâté» en le serrant trop fort.

III. Les nourrices et l'emballotement: le cas particulier des filles

La façon de manipuler le corps «coulant» du jeune enfant donne lieu, comme nous l'avons déjà vu, à des mises en garde destinées surtout aux sages-femmes. Cependant, comme l'*anastrophe* (l'éducation) dispensée par la nourrice est plus longue et plus difficile au point d'attirer l'attention de tous les

44 Vallambert 1565, 1, 2, 5sq., classe les qualités physiques et morales de la nourrice en huit catégories; elle doit avoir entre 25 et 35 ans, car elle est dans la force de l'âge et elle a aussi le meilleur tempérament, ni trop humide (comme les plus jeunes) ni trop sec (comme les plus vieilles), d'autant plus que «depuis trente et cinq ans en sus, les mois cessent à beaucoup de femmes, ou elles en ont bien peu», elles risquent donc de ne pas avoir le sang nécessaire pour produire du lait.

médecins notamment en matière de «modelage» du corps que la nourrice emmaillote et démaillote à plusieurs reprises, Galien, en se référant aux malformations éventuelles dans le *De morborum causis*, mentionne le risque particulier de déformer le corps des filles avec un emmaillotement non approprié⁴⁵:

Chez nous⁴⁶, on peut constater que cela [les malformations du thorax à cause des liens trop serrés] se pratique souvent sur les jeunes filles, car les nourrices, qui veulent leur faire élargir les parties des hanches et des flancs pour qu'elles se développent beaucoup plus que celles du thorax, enveloppent avec des bandes, en les serrant fort, toutes les parties des omoplates et du thorax. Et le résultat qu'elles obtiennent de cette pratique pendant laquelle le serrage devient souvent irrégulier, c'est soit une poitrine proéminente, soit, à l'opposé, un dos voûté. Parfois il arrive aussi que la partie du dos entre les épaules devienne comme morcelée et transportée vers le côté, si bien que l'une des omoplates semble atrophiée, petite et assez comprimée et l'autre saillante, proéminente et très grande. Toutes ces malformations du thorax sont dues aux erreurs et à l'ignorance des nourrices, qui ne savent pas comment langer de façon équilibrée. (*De morb. causis*, 7: K. 7, 28sq.)

Ces «erreurs» donnent lieu à une brève annotation manuscrite de Louis Duret, dans la marge de l'édition de Valleriolo: selon lui, cet emmaillotement a comme objectif «ut [...] reddant junceas» [de les rendre filiformes]. Et il continue: «adstrictae partes inopia laborant alimenti superiores copia tumidiores fiunt» [quand les parties supérieures sont attachées, elles souffrent de pénurie d'aliments; elles se gonflent s'il y a abondance], mais sans incriminer clairement les nourrices; dans la suite de l'annotation, les autres malformations sont attribuées non aux *medici*, mais aux chirurgiens: «olim qui medicinam faciebant et chirurgi et pharmacopaei erant», «et haec vitia chirurgis fere ascribuntur», renvoyant à la rivalité entre les «vrais» médecins et les différents charlatans (présumés ou réels), notamment les barbiers-chirurgiens.

45 Hummel 1999, 108, passe en revue les conseils des médecins concernant l'emmaillotement, dont le but est toujours la meilleure conformation de l'enfant, surtout quand des incidents survenus à la naissance pourraient la compromettre. Elle explique que Soranos préconise des méthodes plutôt douces, mais que Galien «die Methode nicht präzisiert», ce qui n'est pas tout à fait exact, puisque Galien parle avec précision de l'emmaillotement des filles, ne serait-ce que pour en souligner les conséquences néfastes, dues à l'ignorance des nourrices qui emmaillotent.

46 Quel sens donner à *par'emin* (chez nous)? D'après les témoignages que nous avons recueillis en Grèce, les filles étaient emmaillotées avec un coussin entre les cuisses, afin d'élargir leurs hanches pour qu'elles aient plus de facilité dans leurs futurs accouchements. Cette pratique n'a cessé en milieu rural que dans les années cinquante, avec la fin de l'emmaillotement pour les deux sexes. Galien ferait-il ici allusion à une pratique courante dans l'espace méditerranéen où il a vécu et officié?

III.1 Pourquoi emmailloter différemment filles et garçons?

La mise en garde contre les maladresses des nourrices a également attiré l'attention de Valleriole, dont le commentaire, qui se veut médical, passe vite aux considérations morales sur l'objectif d'un emmaillotement différent des filles, et, partant, sur le désir des femmes de paraître belles et désirables qui en découlerait. Mais Galien ne fait pas allusion à la beauté, ni à un autre motif poussant les nourrices à agir ainsi; le commentaire du médecin arlésien, émaillé de propos misogynes (mais qui semble ignorer la pratique grecque classique du «*psogos gunaikon*», reproches coutumiers et rituels prononcés à l'égard des femmes qu'elles visent à ridiculiser, et ne comporte pas d'allusion à la comédie), est fondé sur des références uniquement latines, dont aucune n'est médicale⁴⁷.

Vallambert⁴⁸ mentionne, quant à lui, le passage précis de Galien sur l'emmaillotement et les malformations causées aux corps des jeunes filles par les sages-femmes ou les nourrices, qui «faillent lourdement, en étreignant, spécialement aux filles, la poitrine et les cotes, en intention de faire à l'avenir leur corps grêles, et leurs hanches élevées». Ni la beauté, ni même un autre objectif qui aurait poussé les nourrices à commettre de telles erreurs ne sont mentionnés. Mais l'emmaillotement est sûrement différent pour les garçons et pour les filles, dont on doit «laisser engrossir» les hanches en les serrant moins fort. J. Guillemeau pense au contraire que les nourrices commettent des erreurs car elles «serrent si fort les hanches qui les rendent menues, et les empêchent de croître et élargir: ce qui porte beaucoup de préjudice, et principalement aux filles, qui doivent avoir les hanches larges, pour porter de beaux enfants quand elles sont en âge»⁴⁹.

La différence d'emmaillotement des filles mentionnée par Galien est rencontrée aussi chez Soranos (*Gyn.* 2, 6a, p. 22, l. 134–139), qui parle du mode-

47 Gourevitch/Raepsaet-Charlier 2001, 121, mentionnent cette différence d'emmaillotement selon le sexe et les excès éventuels de la nourrice, mais sans allusion aux malformations signalées par Galien. Au contraire, l'écrasement total de la poitrine est un signe de séduction, car «les élégiaques aiment les seins petits que l'amant tient bien dans la main». On s'étonne de ne pas voir le passage du *De morborum causis* commenté ici, d'autant plus que les auteurs citent celui du *De san. tuenda* 1, 8, 30–32 Koch, où Galien affirme sa supériorité face à une nourrice qui a mal fait son travail.

48 Vallambert 1565, 2, 9, 57–59.

49 J. Guillemeau 1609a, 25. Voilà enfin une bonne raison pour les filles d'avoir les hanches larges (et non pour être belles, comme le soutient Valleriole). Mais Guillemeau prend le contrepied de Galien, qui pense que les nourrices serrent trop fort la poitrine: pour lui, elles serrent trop fort les hanches. Il cite pourtant le passage du *De morborum causis*, mais seulement pour les malformations des jambes (arquées, cagneuses).

lage du corps enfantin par la sage-femme. Les filles auront ainsi «une apparence plus convenable» (*euprepesteron skhema*). Il ne s'attarde pas sur cette apparence, puisque le lecteur est censé en comprendre la connotation. La meilleure *diaplasis* féminine est conforme au rôle «biologique» de la femme, c'est-à-dire à la maternité, qui n'en reste pas moins une fonction «culturelle» et non «naturelle». Et si l'on n'insiste pas plus sur les garçons que sur les filles, cela ne serait-il pas le résultat de l'absence de fonction «naturelle», «biologique» chez eux, et que leur *diaplasis* importe moins que leurs qualités oratoires ou politiques? Quoi qu'il en soit, Soranos n'incrimine pas les nourrices ou les sages-femmes, comme le fait Galien: pas d'allusion aux conséquences pathologiques de la compression excessive et déséquilibrée. Ces conséquences sont largement expliquées dans le commentaire de Valleriole, à l'aide de plusieurs références littéraires latines mettant en cause la recherche de la beauté artificielle, «vice» exclusivement féminin. Nous allons les examiner par la suite, en rétablissant le texte présenté par Valleriole, qui cite très probablement de mémoire:

– Prudence, *Hamartigenia*, 264sq., «chante avec ces beaux vers contre la femme qui se pare»:

Nec enim contenta decore
Ingenito, externam mentitur femina formam.

[En effet la femme, insatisfaite de sa contenance naturelle, ment par sa beauté empruntée.]

Opposition entre nature et artifice, inné et acquis, ce dernier étant l'apparence extérieure arrangée. La femme apparaît comme insatisfaite et trompeuse; elle «ment» par sa beauté artificielle, tandis qu'elle aurait dû se contenter des attributs naturels, c'est-à-dire donnés par Dieu. Or, le propos de Prudence ne concerne ni la «formation» ni le «modelage» du corps, mais le port de bijoux, avec une brève allusion au maquillage (v. 275sq.). La conduite féminine est sacrilège et honteuse, car elle semble ignorer la sagesse du créateur, et s'improvise elle-même créateur.

– Properce, *Elégies*, 1, 2, 1–6:

Quid iuuat ornato procedere, uita [= Cynthia], capillo
et tenuis Coa ueste mouere sinus?
aut quid Orontea crinis perfundere murra
teque peregrinis uendere muneribus
naturaeque decus mercato perdere cultu,
nec sinere in propriis membra nitere bonis?

[A quoi bon venir, ô ma vie, les cheveux coiffés avec art, et sur une étoffe de Cos faire ondoyer des plis légers? Avec le myrrhe de l'Oronte baigner ta chevelure, et te mettre en valeur par des biens étrangers? Gâter l'éclat de la nature par des ornements achetés, ne pas laisser briller ton corps sous les trésors qui sont à lui?]

- Properce, *Elégies*, 2, 18b, 25:

Ut natura dedit, sic omnis recta figura est.

[Toute beauté doit convenir comme la nature l'a faite.]⁵⁰

Properce vit mal la dégradation des mœurs de son époque et regrette la tendance à altérer la «beauté faite par la nature». Valleriole trouve ici un allié dans sa tentative de «fustiger les mauvaises mœurs» féminines: une femme qui se fait belle est une femme de mauvaise moralité, qui cherche à modifier la nature. Mais la perspective du poète amoureux n'est pas la même que celle du médecin moraliste; si les propos de Properce s'expliquent par le contexte général de la poésie érotique romaine, ceux de Valleriole ne trouvent pas d'explication liée à des impératifs médicaux. On s'éloigne du thème de Galien, c'est-à-dire des malformations des membres fragiles des enfants par la faute des nourrices. D'ailleurs, Galien ne prône pas l'abandon de cette pratique, mais juste son «équilibre» (*isorropos epidein*).

- Jérôme, *Epistola ad Demetriadem, de uirginitate servanda*, 18:

uestimenta sine ruga, astrictasque habere manicas [uirgines] desuescant: ne sub uirginitatis nomine uendibilis pereant.

[(Les jeunes filles) ne doivent pas prendre l'habitude des vêtements sans plis et des manches ajustées pour que la virginité ne leur serve pas de prétexte pour se perdre à plus haut prix.]⁵¹

Cet extrait fait partie des conseils données à Démétrias pour qu'elle soit une vierge «irréprochable». Mais Démétrias est une femme qui a renoncé au mariage et à la maternité, situation qui ne convient pas ici, où le propos médical n'a aucun rapport avec la virginité ou le célibat. Jérôme présente la parure et le maquillage comme des habitudes «de ce monde» (matériel, imparfait) que Démétrias a abandonné pour accomplir «*secundum post baptismum gradum*» (le second pas, après le baptême). La suite de ses recommandations est également sans rapport avec le contexte dans lequel Valleriole prétend les insérer: il s'agit de fustiger la femme qui «met à nu sa poitrine et son cou», dont le vêtement laisse apparaître «sa nuque»; la femme vertueuse digne d'être fréquentée doit «ignorer sa beauté» et «avoir à peine un œil découvert», tout juste pour «voir son chemin».

- Augustin, *De doctrina Christiana*, 4, 21, 50⁵²:

quanta hic amentia effigiem mutare naturae, picturam quaerere, et dum uerentur maritale iudicium, perdere suum?

[Quelle folie de changer les traits de la nature, de chercher des fards et, redoutant le jugement d'un mari, de perdre son jugement à soi?]

50 Fedeli 1984 pour le latin; Boyancé 1980 pour le français.

51 Labourt 1961.

52 Valleriole non seulement déforme légèrement cette citation, mais aussi se trompe complètement sur le titre du traité dont elle est extraite, car il pense qu'elle se trouve dans le *De sermone domini [in montem]*.

Encore une citation hors propos médical, toujours dans l'esprit de l'opposition à la beauté artificielle considérée comme immorale. Il s'agit en fait d'une référence d'Augustin à Ambroise, *De uirginibus*, 1, 6, 28, précédée d'une autre à Cyprien, *De disciplina et habitu uirginum*. Dans le contexte du livre 4 du *De doctrina*, consacré à la transmission des préceptes bibliques grâce à la force de persuasion de l'orateur, ces deux références constituent des exemples de style «tempéré» et ne donnent pas lieu à un développement sur la beauté ou sur les femmes⁵³.

Properce mis à part, les références de Valleriole sont toutes des auteurs chrétiens: il glisse donc de l'explication médicale vers la morale chrétienne, mais de façon assez habile, afin ne pas décourager le lecteur, qui se trouve en présence d'une sorte de «traité de morale», là où il pense lire un traité médical. Bien sûr, pour Galien, les malformations ne sont pas uniquement dues aux nourrices: elles peuvent résulter aussi des erreurs médicales (*De morb. causis* 7, 5–10, K. 7, 29), mais cette cause n'est pas vraiment explicitée dans le commentaire de Valleriole. Le médecin moraliste préfère disserter plus longuement sur les mœurs féminines et sur les erreurs (ou errements) des femmes: on est loin des idées généreuses d'un Rabelais, par exemple, ou de l'éloge de la beauté chez Ronsard ...⁵⁴

III.2 L'embaillotement des filles les rend-il ridicules?

Moins virulent que Valleriole, Fuchs précise aussi que cette tendance à embailloter les filles en leur comprimant la poitrine et en «faisant épaissir» les hanches est due au fait que les nourrices cherchent à les rendre séduisantes: «*quae illis forma venustior esse iudicatur*». Mais les deux commentateurs occultent le fait que cette beauté est subordonnée à la maternité future.

Cependant, Fuchs ne tient pas de discours moralisateur sur les femmes. En citant Térence, *Eunuque*, 313–317, il met l'accent plutôt sur le comique d'un tel changement:

Haud similis est uirgo nostrarum uirginum, quas matres student demissis humeris esse, uincto pectore, ut graciles fiant.

53 Moreau/Bochet/Madec 1997.

54 Hufton in Zemon Davis/Farge 2002, 79–83, étudie l'évolution des canons et idéaux de beauté, qui devient, pour les femmes de la Renaissance, une preuve de bonté et de probité; l'existence de la poésie des blasons célébrant les beautés du corps féminin prouve ce revirement: de la crainte et de la dénonciation de la beauté par les clercs du Moyen Âge à l'éloge de la beauté et de l'apparence en général, marque d'un esprit libéral envers les femmes. Le maquillage existe et se pratique, mais cela n'exclut pas des critiques moralisatrices contre les femmes trop fardées. La tendance à être naturellement belle, sans maquillage ou autre artifice, devient de plus en plus une mode au XVIII^e siècle, notamment de Rousseau, prônant le retour à l'«état de nature».

Si qua est habitior paulo, pugilem esse aiunt, deducunt cibum,
tametsi bona est natura, reddunt curatura iunceas,
itaque ergo amantur.

[La jeune fille ne ressemble pas aux jeunes filles de chez nous, que leurs mères s'efforcent de voir les épaules tombantes, la poitrine serrée, pour qu'elles soient fluettes. Si quelqu'une a un peu plus d'embonpoint, on dit qu'elle est un boxeur, on lui réduit sa nourriture. Même si leur nature est bonne, on les rend minces comme un jonc à force de régime. C'est comme ça qu'elles sont aimées.]

Le ridicule de la fille «bien charnue», qui a perdu sa féminité et sa grâce, est souligné par la comparaison avec le «pugiliste». On doit les lui restituer, en la mettant à la diète (*deducunt cibum*): les filles minces ont donc plus de chances de plaire aux hommes qu'une femme aux larges épaules. La beauté romaine évoquée par Térence est loin de l'idéal classique des *korai* grecques au corps bien proportionné.

L'emballotement des jeunes filles par des nourrices attentives – jusqu'à l'excès – à la conformation spécifiquement féminine n'est pas remis en cause par les médecins de la Renaissance. Galien lui-même se limite à des mises en garde émanant du bon sens médical et visant à langer de façon équilibrée tous les membres, afin de prévenir des bosses, scolioles, détournements des jambes, etc. Fuchs souligne le ridicule d'une jeune fille «difforme», la perte de la féminité. Et Valleriole ne commente pratiquement pas l'emballotement en tant que tel, ni les erreurs des nourrices: pour lui, la bonne santé corporelle cède vite sa place au maintien des jeunes filles (et des femmes en général) dans les limites de la «décence», de l'ordre social établi.

Sages-femmes sous surveillance, mais toujours utiles au médecin, dont elles sont la première source d'informations, notamment quand il s'agit de la grossesse et de l'accouchement; nourrices négligentes, indifférentes ou incompetentes, mais dont on ne peut se passer et qu'il convient d'avertir sur les éventuelles séquelles irréversibles de leurs gestes pour les enfants qu'on leur confie; médecins, enfin, dans le rôle des formateurs de toutes ces femmes, dont ils se méfient, tout en esquissant souvent le portrait «idéal» et en suggérant que cette perfection n'est possible qu'après avoir suivi scrupuleusement leurs consignes: les femmes qui s'occupent du nouveau-né et de sa mère n'en ont pas fini avec les appels à la «responsabilisation».

Mais autant Galien évoque avec l'œil exercé et l'acuité du praticien maître de son art les réels dangers des agissements irresponsables ou ignorants, autant les médecins de la Renaissance qui s'en inspirent semblent souvent préoccupés par la morale plutôt que par la médecine. Les mères pécheresses renonçant à la perpétuation du lien biologique que constitue l'allaitement et confiant aussitôt leur progéniture à d'autres femmes de moralité douteuse ne trouvent pas leur équivalent chez les médecins de l'Antiquité, Hippocrate,

Soranos ou Galien. Et les femmes qui modèlent dès le berceau à l'aide des langes le corps féminin pour obtenir la beauté, un artifice qui altère la nature et éloigne la créature de son Créateur, commettent aussi la faute impardonnable de vouloir se prendre pour Dieu; pis, leur «créature» risque d'être marquée à vie, puisque leurs gestes sont soumises à l'imperfection humaine et peuvent échouer: la beauté visée devient alors un handicap, une *streblosis* (torture du corps, distorsion).

Cependant, dans tous ces discours médicaux concernant les erreurs ou les fautes, nous constatons que la part des médecins est minimisée: bien sûr, ils seront toujours présents pour les accouchements à problèmes, ou pour soigner les enfants souffrant d'affections, voire pour redresser ce que les femmes ont détruit; bien sûr, il leur arrive de commettre quelques erreurs, mais celles-ci sont plutôt évoquées en cas de soins portés aux adultes, laissant les femmes s'occuper des enfants. Or, le fait d'insister sur les manquements de celles-ci sans jamais remettre en question leur place auprès des mères et des enfants ne constitue-t-il pas une attitude à double sens, renforcée chez quelques médecins du XVI^e siècle par les préceptes de la religion chrétienne? La «nature» maternelle est la raison d'être des femmes, mais leurs mauvais penchants et leurs imperfections dans le domaine «professionnel» font d'elles des êtres qu'il convient de remettre sans cesse dans le droit chemin, notamment pour ce qui concerne la médecine, longtemps réservée aux hommes. Que ce soit sans appel à la morale, ou accompagnés d'incitations fortement moralisatrices, ces propos sur les responsabilités féminines ne cachent-ils pas un désir de maintenir le statu quo médical et social? Mélanger habilement médecine et morale ne serait-il pas, en dernier ressort, un moyen de plus pour contrôler non seulement le corps féminin à travers la reproduction et la sexualité, mais surtout l'esprit et la conscience des femmes, à travers la culpabilisation constante?

Bibliographie

- Augustin, *Œuvres*, 11/2, *La doctrine chrétienne*, introd. et trad. Madeleine Moreau, annot. et notes complémentaires Isabelle Bochet et Goulven Madec (Paris 1997)
- Bacalexi, Dina, «Trois traducteurs de Galien au XVI^e siècle: Niccolò Leonicensio, Guillaume Cop, Leonhart Fuchs», dans: Véronique Boudon-Millot/Guy Cobolet (éds), *Lire les médecins grecs à la Renaissance: aux origines de l'édition médicale. Actes du colloque international de Paris (19 et 20 septembre 2003)* (Paris 2004) 247–269
- Corbier, Mireille, «La petite enfance à Rome: lois, normes, pratiques individuelles et collectives», *Annales ESC* 54 (1999) 1257–1290
- Dasen, Véronique/Didier Lett/Marie-France Morel/Catherine Rollet, «Dix ans de travaux sur l'enfance», *«Enfances: bilan d'une décennie de recherche»*, *Annales de démographie historique* 2 (2001) 5–100

- Demand, Nancy, *Birth, Death and Motherhood in Classical Greece* (Baltimore 1994)
- “Monuments, midwives and gynecology”, *CM* 27/28 (1995) 275–290
- Flandrin, Jean-Louis, *Familles, parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société* (Paris 1984)
- Fuchs, Leonhart, *Claudii Galeni Pergameni aliquot opera a Leonharto Fuscio ... latinitate donata et commentariis illustrata* (Paris 1554)
- Galen, *De sanitate tuenda libri VI*, ed. K. Koch, *CMG* 5, 4, 2 (Lipsiae 1923)
- Gourevitch, Danielle, *Le mal d'être femme: la femme et la médecine dans la Rome antique* (Paris 1984a)
- *Le triangle hippocratique dans le monde gréco-romain: le malade, sa maladie et son médecin* (Rome 1984b)
 - «Comment rendre à sa véritable nature le petit monstre humain?», in: Ph. J. Van der Eijk/H. F. Horstmanshoff/P. H. Schrijvers (eds), *Ancient medicine in its socio-cultural context. I, Papers Read at the Congress Held at Leiden University 13–15 April 1992*, *CM* 27/28 (1995) 239–260
 - «La gynécologie et l'obstétrique», *ANRW* 2, 37, 3 (1996) 2083–2146
 - /Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier, *La femme dans la Rome antique* (Paris 2001)
- Guillemeau, Jacques, *De la nourriture et gouvernement des enfants, dès le commencement de leur naissance et le moyen de les secourir & garantir des maladies qui leur peuvent survenir dès le ventre de leur mère & premier âge* (Paris 1609a)
- *De l'heureux accouchement des femmes, où il est traité du gouvernement de leur grossesse, de leur travail naturel et contre nature, du traitement étant accouchées et de leurs maladies* (Paris 1609b)
 - *De la grossesse et accouchement des femmes ... augmenté de ... plusieurs maladies secrètes, avec un traité des abus qui se commettent sur [...] l'impuissance des hommes et des femmes*, éd. par Charles Guillemeau (Paris 1621)
- Hufton, Olwen, «Le travail et la famille», in: Nathalie Zemon Davis/A. Farge (éds) 2002, 79–83
- Hummel, Christine, *Das Kind und seine Krankheiten in der griechischen Medizin: von Aretaios bis Johannes Actuarius (1. bis 14. Jahrhundert)* (Frankfurt am Main 1999)
- Ιπποκράτης, Γυναικολογία, Μετάφραση, εισαγωγή, σχόλια, Δημήτριος Λυπουρλής [Dimitrios Lypourlis] (Θεσσαλονίκη 2002)
- Jérôme, *Lettres*, tome 7, texte établi et trad. par J. Labourt (Paris 1961)
- Jouanna, Jacques, *Hippocrate* (Paris 1992)
- King, Helen, *Hippocrate's Woman: Reading the Female Body in Ancient Greece* (London/New York 1998)
- Maire, Brigitte, «Gynaecia Musconis: réincarnation des Gunaikēia de Soranos ou naissance d'un traité?», dans: Véronique Dasen (éd.), *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité; actes du colloque de Fribourg, 28 novembre – 1^{er} décembre 2001* (Fribourg/Göttingen 2004) 317–323
- McLean, Ian, *The Renaissance Notion of Woman: a Study in the Fortunes of Scholasticism and Medical Science in European Intellectual Life* (Cambridge 1980)
- Néraudau, Jean-Pierre, *Etre enfant à Rome* (Paris 1984)
- Properce, *Elégies*, trad. de Pierre Boyancé (Paris 1980)
- Sexti Propertii, *Elegiarum libri IV*, ed. Paulus Fedeli (Stuttgartiae 1984)
- Rey, André-Louis, «Autour des nourrissons byzantins et de leur régime», dans: Véronique Dasen (éd.), *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité; actes du colloque de Fribourg, 28 novembre – 1^{er} décembre 2001* (Fribourg/Göttingen 2004) 363–375
- Samama, Evelyne, *Les médecins dans le monde grec. Sources épigraphiques sur la naissance d'un corps médical* (Genève 2003)
- Soranos, *Maladies des femmes*, texte établi et trad. par Danielle Gourevitch, Paul Burguière, Yves Malinas (Paris 1990)
- Vallambert, Simon de, *Cinq livres de la manière de nourrir et gouverner les enfants dès leur naissance* (Poitiers 1565)
- Valleriolo, François, *Commentarii in sex Galeni libros de morbis et symptomatis* (Lyon 1540) [est accompagné de la traduction latine de Guillaume Cop]
- Vilatte, Sylvie, «La nourrice grecque», *AC* 60 (1991) 5–28
- Zemon Davis, Natalie/Arlette Farge (éds), *Histoire des femmes en Occident*, sous la dir. de Georges Duby et Michelle Perrot, 3, *XVI^e–XVIII^e siècles* (Paris 2002)